

12 Faits divers & Justice

Centre de perfectionnement ferroviaire de la Setrag à Franceville/
Près de 15 millions de francs et un coffre-fort disparus

Le chef du centre et deux de ses collaborateurs en taule

N.O.

Franceville/Gabon

SIX personnes, dont trois agents en service au Centre de perfectionnement ferroviaire, suspectées dans la disparition d'une somme de 14 millions 648 555 francs et du coffre de la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag) à Franceville, séjournent depuis quelques jours à la prison centrale de la localité. Léon Assoumou Eko, chef de centre, âgé d'une cinquantaine d'années, Fernando Manva, sa secrétaire de 40 ans, Donatien Obori, le surveillant général quinquagénaire du centre, Alfred Ngatini et Ance Ontiri, tous deux trentenaires et gardiens de nuit d'une société de gardiennage, ainsi que Elvis Osana, neveu de la secrétaire, âgé de 30 ans, sur qui pèsent de graves soupçons, ont été placés sous mandat de dépôt, le 7 décembre der-

nier, par le parquet de Franceville.

L'affaire remonte au 12 septembre 2015. Léon Assoumou Eko, le responsable de la structure, saisit la Police d'investigations judiciaires (Pij) à travers une plainte dans laquelle il dénonce la disparition du coffre-fort et de tout son contenu. Selon la plainte, les malfrats se seraient introduits par une fenêtre après y avoir arraché quatre lames. Cependant, l'enquête ouverte par la Pij, sur instruction du procureur de la République, révèle que le coffre n'a pas pu être extrait du bureau par la fenêtre, en raison notamment de son volume et de sa masse, à tous points de vue plus importants. Mais plutôt par la porte d'accès au service dont seuls les gestionnaires des lieux sont détenteurs des clés. D'autant que, font d'ailleurs observer les enquêteurs, les traces de la brouette qui a servi à le transporter étaient encore visibles sur les lieux,



Une vue du centre de formation de la Setrag à Franceville.

Photo : N. O.

au moment du constat. Interrogés par la police, la secrétaire et son neveu disent avoir constaté la

disparition du coffre à 6 heures du matin. Question : que va faire une secrétaire, accompagnée de

son neveu, dans une administration à une telle heure de la matinée ? Motus et bouche cousue. Surtout que dans leurs déclarations, les deux gardiens affirment avoir fait leur dernière ronde à la même heure, sans rien constater d'anormal.

Quant au chef du centre, il donne des versions changeantes et contradictoires à chaque interrogatoire, dans une enquête débütée depuis trois mois, et qui ne semble pas avoir rendu ses conclusions. Tantôt il dit ignorer le montant exact du

contenu du coffre, alors qu'il est l'initiateur de la plainte, tantôt il se trouve dans l'incapacité de présenter les pièces comptables liés à l'argent disparu, arguant de ce que celles-ci se trouvaient avec l'argent dans le coffre.

Le surveillant général, Donatien Obori, qui n'a pas su non plus convaincre les enquêteurs et le parquet de sa bonne foi, a lui aussi été placé sous mandat de dépôt à la prison de Yené.

Disparition sur la route de Fougamou

Jean Gilbert Mbogna introuvable depuis plus d'une semaine

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

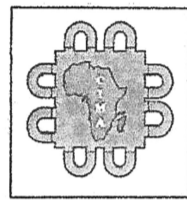
PARTI de son domicile pour une destination inconnue, depuis le lundi 14 décembre 2015, Jean Gilbert Mbogna, Gabonais de 70 ans, résidant à Issinga, une bourgade établie à 44 km de Lambaréné, sur la route de Fougamou, demeure introuvable jusqu'à ce jour. Mis au courant de cette situation, quatre jours plus tard, le parquet de Lambaréné a instruit les éléments de la brigade de gendarmerie de s'imprégner des tenants et aboutissants de cette affaire. Les premiers indices de l'investigation sitôt entamée écartent d'emblée la thèse d'un kidnapping. L'enquête de voisinage révèle, par ailleurs, que c'est en début d'après-midi, ce jour-là, que les parents, amis et connaissances du vieil homme remarquent effectivement qu'il est absent de son logement. Dans un premier temps, la petite communauté villageoise pense plutôt que Jean Gilbert Mbogna se trouve cer-

tainement en brousse. D'autant plus que, d'après les renseignements, ce dernier adore s'y rendre pour y cueillir des fruits. Sauf que son absence de la maison se prolonge.

Cette situation finit par inquiéter la chefferie et la famille, qui décident, par conséquent, de se rapprocher des forces de l'ordre, le vendredi 18 décembre. Jusqu'au moment où nous mettons sous presse, le porté disparu du troisième âge n'avait toujours pas refait surface. S'agit-il d'un égaré en forêt ? A-t-il été foudroyé par un mal ? Jean Gilbert Mbogna aurait-il été attaqué par des bêtes féroces ? Va-t-il falloir reconsidérer la thèse d'un enlèvement par des individus, qui auraient pu le surprendre dans la zone de la cueillette ?

La direction des investigations de la brigade de gendarmerie de Lambaréné, qui rassure quant à la poursuite des recherches, apportera sans nul doute des réponses à toutes ces préoccupations.

Affaire à suivre.



C I M A
CONFERENCE INTERAFRICAINNE
DES MARCHES D'ASSURANCES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° ~~0001~~ CIMA/PCP/SG/JCN/UCP/2015
RELATIF AU PROJET DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU SECRETARIAT GENERAL
DE LA CIMA

I. MISSIONS

Dans le cadre du projet de construction du siège, le Secrétariat Général de la CIMA procède au recrutement d'un cabinet d'expertise comptable international pour un audit général du projet de construction du siège du Secrétariat Général de la CIMA des années 2013 à 2015.

Le cabinet devra formuler une opinion et des recommandations sur l'organisation et le fonctionnement du projet (les procédures techniques, administratives, opérationnelles, comptables et financières).

II. PROFIL

La CIMA invite les cabinets intéressés à faire acte de candidature pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ces cabinets doivent satisfaire aux conditions ci-après :

- Etre un cabinet international ;
- Avoir une expérience de dix (10) ans ou plus dans cette matière. A cet égard, les cabinets souscripteurs devront donner des références sur leurs expériences ;
- Disposer dans le cabinet d'au moins une personne détenant un diplôme d'expertise comptable et devront donner le profil de leur personnel qu'ils envisagent de désigner pour les missions d'audit des comptes du projet ;
- Evaluer le coût de la prestation du cabinet d'audit ;
- Etre en règle quant à l'exercice de la profession sur le territoire où il exerce.

3. Les soumissions rédigées en langue française doivent parvenir Secrétariat Général de la CIMA (Unité de Coordination du projet), sis à Batterie IV-BP : 2750 Libreville (République gabonaise)-Tél. (241) 01 44 37 79- Email : cima@cima-afrique.org au plus tard le ~~26 FEV. 2016~~ à 15 heures 30 minutes.

Toute proposition reçue après l'heure de clôture ou la date limite ci-dessus indiquée fera l'objet de rejet.

4. Délai de validité des offres : 45 jours à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

5. Date de la publicité et d'envoi à la publication : 23 DEC. 2015

Pour le Conseil des Ministres des assurances, Maître d'Ouvrage
La Présidente du Comité de Pilotage



Aminata OUEDRAOGO/SEMDE